



BONNES PRATIQUES

- ✓ **Sécuriser** le système informatique, le réseau (+ *site internet*), les postes de travail
 - ☛ *Politique de mots de passe rigoureuse, accès aux données, antivirus, pare-feu, ...*
- ✓ Faire appel à des **prestataires de confiance**
- ✓ **Sensibiliser** l'ensemble des agents au risque cyber
- ✓ Séparer ses usages **pro / perso** (*réseaux sociaux*)
- ✓ Réaliser et gérer les **sauvegardes**
- ✓ Effectuer les **mise**s à jour régulièrement
- ✓ Protéger également les **appareils mobiles**
- ✓ **Anticiper** le risque de perte ou de divulgation des données ...





EN CAS D'ATTAQUE ?



 ALERTEZ IMMÉDIATEMENT
VOTRE SUPPORT INFORMATIQUE

 ISOLEZ LES SYSTÈMES ATTAQUÉS

 CONSTITUEZ UNE ÉQUIPE
DE GESTION DE CRISE

 TENEZ UN REGISTRE DES
ÉVÉNEMENTS

 PRÉSERVEZ LES PREUVES
DE L'ATTAQUE

METTEZ EN PLACE DES SOLUTIONS
DE SECOURS 

DÉCLAREZ LE SINISTRE AUPRÈS
DE VOTRE ASSUREUR 

ALERTEZ VOTRE BANQUE 

DÉPOSEZ PLAINTE 

IDENTIFIEZ L'ORIGINE
DE L'ATTAQUE ET
SON ÉTENDUE 

NOTIFIEZ
L'INCIDENT
À LA CNIL 

GÉREZ VOTRE
COMMUNICATION 



 TIREZ LES ENSEIGNEMENTS
DE L'ATTAQUE ET DÉFINISSEZ
LES PLANS D'ACTION

 FAITES UNE REMISE EN
SERVICE PROGRESSIVE
ET CONTRÔLÉE

